

Des formations en langues

- Néerlandais
- Néerlandais de base (en situation)
- Néerlandais de perfectionnement
- Anglais
- Anglais de perfectionnement
- Espagnol
- Italien
- Français (apprentissage de base)

Des formations en commerce et gestion

- Formation à la gestion pour les futurs indépendants et chefs d'entreprise

Des formations d'initiation à la bureautique (aucun pré-requis demandé)

- Traitement de texte WORD, tableur EXCEL, bases de données, Internet, nouveaux médias de communications électroniques, multimédia.

Des formations en informatique

- Informatique de base et technologies de l'information et de la communication
- Traitement de texte WORD
- Système d'exploitation WINDOWS Vista
- Tableur EXCEL
- Logiciel de présentation assistée par ordinateur POWERPOINT
- Gestion de bases de données ACCESS
- Traitement de l'image et infographie PHOTOSHOP
- Maintenance de l'ordinateur (configurer, diagnostiquer, réparer)
- Applications multimédia (son, texte, image 3D, vidéo, CD/DVD, web)

Des formations dans le domaine industriel

- Dessin assisté par ordinateur en deux dimensions
- Automates programmables

Des formations dans le domaine social

- Langue des signes (*)
- Initiation aux soins palliatifs (*)
- Animations pour personnes âgées
- Auxiliaire de l'enfance : accueil des enfants dans une structure collective
- Aide-ménager(ère)
- Formation complémentaire en vue de l'enregistrement comme aide-soignant(e) (*)
- Formation au langage corporel dans la communication avec l'enfant - Psychomotricité
- Aide-soignant(e)
- Aide-familial(e)

Des formations techniques et professionnelles

- Conducteur de clark frontal
- Conducteur de clark latéral

Validation des compétences

Nous validons et certifions vos compétences dans les métiers suivants :

- ▶ Aide-comptable
- ▶ Aide-ménager(ère)
- ▶ Installateur(trice) sanitaire

INSCRIPTIONS

En juillet et août 2011 :

de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Les autres mois de l'année :

de 9 h à 12 h
de 14 h à 17 h
(ou sur rendez-vous)

à l'Institut Saint-Henri
Ecole de Promotion sociale
rue du Commerce, 21
B - 7780 Comines

par téléphone : 056/56.00.61
(de France : 00.32.56/56.00.61)

par e-mail : isheps@skynet.be

**du lundi au vendredi jusqu'au 7 juillet 2011
et à partir du 18 août 2011**

Droit d'inscription :

50€ (*) ou 125€

(*) prix réduit à certaines conditions
(se renseigner au secrétariat)

Portes ouvertes :

Le lundi 5 septembre
de 19h00 à 21h00

Un entretien avec le professeur permet de
vous orienter vers la formation qui vous
correspond



**Aide-ménager(ère)
2011 - 2012**



INSTITUT SAINT-HENRI
Ecole de Promotion sociale

Rue du Commerce, 21 - B-7780 COMINES

Téléphone : 056/56 00 61

E-mail : isheps@skynet.be

Site : <http://promsoc.saint-henri.be>

Cette section vise à permettre à l'étudiant d'acquies et de développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec le métier d'aide-ménager(ère) travaillant à domicile ou en collectivités.

Elle vise plus particulièrement à lui permettre :

- ▶ d'assurer les tâches d'entretien des locaux et du linge dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- ▶ de développer sa capacité relationnelle aussi bien avec les bénéficiaires qu'avec l'équipe de travail dans le respect des règles de déontologie relatives à la profession.

Initiation à la relation professionnelle de l'aide-ménager(ère) - (40p)

Déontologie

L'étudiant sera capable :

- ▶ de découvrir son identité professionnelle et ses limites d'action au sein d'une équipe professionnelle et d'une institution ou d'un service ;
- ▶ d'évaluer l'importance du secret professionnel, du devoir de discrétion et du respect des personnes;
- ▶ de distinguer le secret professionnel du devoir de discrétion.

Mécanismes de communication

L'étudiant sera capable, au départ de situations concrètes de relations avec les bénéficiaires, l'équipe de travail et le service :

- ▶ de découvrir les principales caractéristiques du comportement et les éléments qui l'influencent (convictions personnelles, valeurs individuelles, contexte, ...);
- ▶ de souligner l'importance d'adopter une attitude à la fois d'ouverture, de prise de distance et de respect;
- ▶ de s'initier à certains mécanismes de communication et d'identifier des éléments facilitateurs et perturbateurs de la communication.

Approfondissement de la relation professionnelle de l'aide-ménager(ère) - (40p)

Déontologie et législation

L'étudiant sera capable :

- ▶ d'identifier les objectifs et réalités des institutions et services pour lesquels l'aide ménager(ère) est amené à travailler;
- ▶ de s'initier aux différents fonctionnements des institutions et services ainsi qu'à leurs réglementations spécifiques;
- ▶ d'appliquer le concept du secret professionnel et de devoir de discrétion à des situations concrètes;
- ▶ d'identifier les différents intervenants d'une équipe et de se situer parmi eux.

Communication

L'étudiant sera capable, au départ de situations concrètes de relations avec les bénéficiaires, leur entourage, l'équipe de travail et le service :

- ▶ d'approfondir certains mécanismes de la communication verbale et non verbale;
- ▶ de s'initier à des techniques simples d'écoute active (en situation bilatérale et de groupe);
- ▶ de s'initier à des techniques simples d'expression (en situation bilatérale et de groupe);
- ▶ d'expliquer et d'argumenter le cadre de ses prestations dans les limites de sa fonction et dans le respect des bénéficiaires (habitudes de vie, convictions, ...);
- ▶ de transmettre des informations et observations relatives aux différentes tâches de l'aide-ménager(ère).

Techniques de nettoyage et de repassage à domicile - (40p)

Méthodologie et organisation du travail

L'étudiant sera capable, au départ d'une situation concrète d'entretien d'un local d'habitation :

- ▶ d'établir un plan des tâches d'entretien courantes ;
- ▶ d'organiser son travail de façon rationnelle (avant, pendant et après) ;
- ▶ de ranger en respectant l'ordre initial et/ou les consignes données.

Hygiène et sécurité

L'étudiant sera capable d'énoncer les principes généraux d'hygiène et de sécurité liés au travail de l'aide-ménager(ère).

Travaux pratiques d'entretien à domicile

L'étudiant sera capable :

- ▶ d'appliquer les techniques de base d'entretien des locaux d'habitation :
 - nettoyage des différents types de locaux : cuisine, salle de bain, toilettes, séjour, chambre ;
 - nettoyage des divers types de surfaces de mobiliers, de sols, de murs, de vitres ;
 - utilisation de produits adéquats courants ;
 - utilisation du matériel adéquat courant ;
 - adaptation au matériel et produits disponibles chez le bénéficiaire ;
- ▶ d'appliquer les techniques de repassage simples du linge en tenant compte des différentes matières textiles.

Techniques d'entretien de locaux et du linge - (40p)

Méthodologie et organisation du travail

L'étudiant sera capable :

- ▶ d'établir un plan des tâches d'entretien en collectivités ;
- ▶ d'établir un plan des tâches d'entretien à domicile liées à des circonstances particulières : grand nettoyage, déménagement, emménagement ;
- ▶ de distinguer, dans le cadre d'un travail en équipe, les différents aspects du travail et le rôle de chacun dans la répartition des tâches ;
- ▶ d'organiser son travail dans le respect de l'environnement (tri des déchets, éco consommation, ...).

Travaux pratiques d'entretien de locaux

L'étudiant sera capable, dans le respect des règles de base d'hygiène et de sécurité :

- ▶ d'appliquer les techniques d'entretien particulières des locaux d'habitation et de collectivités :
 - nettoyage de différents types de locaux : cave, grenier, garage;
 - entretien de divers types de surface : décapage, protection, shampooinage, désinfection, dégraissage;

- utilisation de produits adéquats;
- utilisation du matériel adéquat;
- utilisation du matériel spécifique aux collectivités : chariot de nettoyage, auto-laveuse, lave-vaisselle, ...

Aide-ménager(ère) : hygiène et sécurité - (40p)

L'étudiant sera capable :

- ▶ d'appliquer les règles d'hygiène personnelle et professionnelle liées au travail de l'aide-ménager(ère);
- ▶ d'appliquer les consignes de base de prévention des accidents : gestes de travail adéquats, utilisation adéquate des produits, appareils et machines couramment employés à domicile et en collectivités, rangement des produits d'entretien, ...;
- ▶ face à une situation d'urgence, de protéger du «suraccident» et d'alerter les services de secours;
- ▶ d'appliquer les principes de base d'ergonomie adaptés au travail d'aide-ménager(ère) : mouvements liés à la levée d'une charge, aux manipulations d'essorage, aux tâches de balayage, nettoyage du sol, des murs et des vitres, ...

Stage : aide-ménager(ère) - (100p)

L'étudiant sera capable, au travers de stages à domicile et en collectivité :

- ▶ de respecter le contenu du contrat de stage ;
- ▶ de déterminer les modalités pratiques de l'intervention (moyens d'accès au lieu de l'intervention, produits et matériel disponibles) ;
- ▶ de mettre en œuvre ses acquis théoriques et pratiques dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ de s'adapter aux exigences du métier en respectant les règles en vigueur dans le service ou l'institution (horaire, rythme de travail, limites de sa fonction, etc.) ;
- ▶ de développer une capacité relationnelle avec les usagers, leur entourage et avec les interlocuteurs professionnels ;
- ▶ de respecter la déontologie du métier, en particulier les règles de discrétion ;
- ▶ de préparer son évaluation personnelle et globale du stage avec l'aide du chargé de cours.

Epreuve intégrée de la section : aide-ménager(ère) - (10p)

Face à une consigne de travail d'entretien à domicile ou en collectivité, l'étudiant sera capable :

- dans le respect des règles de déontologie ;
- dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie ;
- dans le souci de la prévention d'un accident ;
- dans un délai imparti ;
 - d'inventorier les ressources nécessaires à la réalisation du travail ;
 - d'organiser un plan de travail des tâches à effectuer ;
 - d'effectuer les tâches d'entretien convenues ;
 - de définir son rôle et les limites de son intervention ;
 - de se situer dans la relation et d'expliciter des mécanismes de communication simples pour faciliter cette relation.

Le travail d'entretien portera à la fois sur l'entretien d'un local et sur l'entretien du linge.

Horaire

Deux jours et demi de cours par semaine pendant un semestre
Nombre total de périodes (stage compris) : 310 périodes